

Objet : **Marché n° 08/19 – Aménagement Rue du Docteur Palluel, Rue du Jura et Place César Duval**
Lot n°01A : VRD – Réseaux Hydrauliques – Génie civil des réseaux secs
Avenant n°02

Le Maire de la Ville de Saint-Julien-en-Genevois,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, et notamment son article 1^{er},

Vu l'article L2122-22, alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel il peut prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au Budget,

Vu l'acte d'engagement portant sur le marché « Aménagement Rue du Docteur Palluel, Rue du Jura et Place César Duval » (Marché n°08/19) Lot n°01A : VRD – Réseaux Hydrauliques – Génie civil des réseaux secs, notifié le 11/07/2019, à l'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST SNC pour un montant de 1 769 784.52 € HT € HT ;

Considérant la nécessité d'apporter les adaptations suivantes :

	Description des prestations
TF-01	Entrée charretière : modif type de bordures sur accès (bateau en remplacement de bordure biaise)
TF-02	Reprise en enrobé du parking de la copropriété
TF-03	Passage des rampants en pavés véritable à des rampants en pavés collés.
TF-04	Suppression du Caniveau de l'arrêt de bus
TF-05	Ajout de bordures au parking devant la gendarmerie
TF-06	Mise en œuvre de bicouche pour faciliter la circulation en phase travaux. En remplacement de la couche d'imprégnation.
TF-07	Mise en attente de la voirie dû à la traversée gaz prévu par la copropriété
TF-08	Reprise des enrobés au droit des accès de la gendarmerie et de la copropriété
TF-09	Enrobés provisoires
TF-10	TS - EU Antenne Regard 1
TF-11	TS - EU Antenne Regard 7
TF-12	TS - Reprise des fondations du muret de la copropriété
TF-13	TS - Sciage mur Partie Basse

Considérant que cet avenant s'élève à 35 616,24 € HT soit 42 739,49 € TTC (plus-value) soit une augmentation de 2.01 % du montant initial du marché ;

DECIDE

ARTICLE 1 :

D'approuver et de signer l'avenant n°02 au marché « Aménagement Rue du Docteur Palluel, Rue du Jura et Place César Duval » (Marché n°08/19) Lot n°01A : VRD – Réseaux Hydrauliques – Génie civil des réseaux secs pour un montant total de : 35 616,24 € HT soit 42 739,49 € TTC (plus-value).

ARTICLE 2 :


La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision par l'accomplissement des formalités de contrôle de légalité.

Fait à Saint-Julien-en-Genevois, le 20 avril 2020

Le Maire,
Antoine VIELLIARD



Télétransmise le : 21 avril 2020

Affichée le : 21 avril 2020

Retirée le :